



Congrès FMBV et AEMB 2019

Communiqué de Presse

UN CONGRES DES MARCHES DE BETAIL VIF FRANÇAIS ET EUROPEENS SOUS LE SIGNE DE L'OPTIMISME

UN FRANC SUCCES POUR CET EVENEMENT FRANÇAIS ET EUROPEEN

Le Congrès annuel des marchés aux bestiaux français et européens tenu les 9 et 10 avril à Pouligny-Notre-Dame a accueilli 5 délégations européennes et près de 120 participants pour 2 jours de visites professionnelles et de conférences. Le marché au cadran de Chateaufort qui fête ses 20 ans cette année a ouvert le programme : les visiteurs ont pu apprécier le système de vente au cadran avec ring de présentation des animaux. La ferme expérimentale des Bordes a ensuite exposé ses travaux en matière d'agronomie, alimentation... et les participants ont pu visiter le nouveau bâtiment d'engraissement entièrement robotisé (robot distributeur, racleur, pailleuse...). Le mercredi, le marché de Sancoins a apporté un regard nouveau sur la vente aux enchères avec sa vente mobile dite « à la criée » où crieur et écran évoluent sur un chariot mobile à travers les parcs des animaux ; les acheteurs et vendeurs suivent le même parcours, boîtiers électroniques dans la poche pour enchérir.

UN OPTIMISME TEINTE D'INCERTITUDES SUR LE PLAN EUROPEEN ET MONDIAL

M. Nicolas Forissier, Député de l'Indre et ancien secrétaire d'Etat à l'agriculture a ouvert les travaux mettant l'accent sur les atouts de la ruralité et prédisant **un nouveau dynamisme et attrait pour les territoires ruraux** s'ils savent mettre en œuvre les moyens nécessaires (numériques notamment).

Loi de Santé animale européenne : une simplification encore peu visible

La première conférence a ensuite traité de la Loi de Santé Animale européenne, en cours de rédaction à la Commission européenne et qui entrera en vigueur en 2021. Elle prévoit une catégorisation des maladies, renforce la prévention et la biosécurité et a pour objectif de faciliter les échanges tout en protégeant la sécurité sanitaire. **Des changements sont prévus en matière de gestion des maladies et mouvements d'animaux et un fort impact est à prévoir sur la réglementation nationale qui sera à réécrire en profondeur.** Au niveau français, les organisations professionnelles sont très mobilisées aux côtés de la DGAI pour préparer les positions françaises. Des incertitudes persistent tant que la rédaction n'est pas finalisée. L'objectif de simplification visé est encore peu perceptible par les autorités et professionnels français. Les intervenants à la table ronde estiment que **l'accès aux informations sanitaires des animaux en temps réel** serait un des moyens indispensables pour encore mieux gérer le sanitaire en France. La DGAI travaille à la dématérialisation du statut sanitaire. C'est déjà chose faite en Belgique.

Marché de la viande : des tendances lourdes et des équilibres instables

Sur la transparence des marchés, M. Ordeig Vila de la Commission européenne explique le rôle de suivi et analyse de l'information réalisé en interne (prix, volumes, évolutions) pour accompagner le marché. Dans l'UE, les prévisions donnent un nombre d'animaux et un prix qui vont continuer à baisser en 2019 puis un rebond du prix des vaches en 2020. M. Hogan a mis en place une task force fin 2016 visant

à légiférer sur 3 piliers : **contractualisation, pratiques déloyales, transparence**. Ainsi, le Règlement Omnibus a permis de renforcer la possibilité pour les OP de contractualiser. Sur les pratiques déloyales, seule manque la publication du texte au journal officiel. Les EM devront transposer les éléments de la Directive dans les 2 ans.

Les intervenants de la table ronde (Interbev, FNB, Elvéa, marchés, négociant) réagissent et délivrent plusieurs messages forts sur l'état des lieux du marché de la viande et du vif et sur son avenir combiné à celui des marchés aux bestiaux : la situation actuelle du monde de l'élevage est catastrophique et **on ne peut plus supporter que la production bovine soit la variable d'ajustement des négociations commerciales internationales**.

Nous aurions les moyens de fixer des exigences de qualité sanitaire au moins égales aux nôtres vis-à-vis de pays socialement moins avancés que nous. **Les marchés aux bestiaux sont quant à eux les seules places donnant un prix de marché totalement transparent**. Les intervenants mettent l'accent sur la nécessité pour les éleveurs de connaître le prix de vente de leur animal avant son départ. Les marchés doivent continuer ce qu'ils font : homogénéité et rassemblement des animaux, réseau social, lieu d'échange, de commerce, de vie des localités.

Les enjeux des prochaines années pour l'élevage et la ruralité tourneront autour des thèmes suivants : **numérique, défi alimentaire, place dans les politiques et négociations internationales, contractualisation, sanitaire**.

RAPPEL DES CHIFFRES ET INTERVENANTS

- Le **marché au cadran de Chateaufort**, qui fête ses **20 ans cette année**, commercialise des bovins et ovins chaque lundi et mardi. Plus de **40.000 animaux** sont ainsi commercialisés chaque année grâce à **1800 actionnaires pour un volume d'affaires de 25 millions d'Euros**.

- Le **marché à la criée de Sancoins** commercialise plus de 50.000 bovins et ovins par an chaque mercredi selon un système de criée mobile.

- La **FMBV** compte **50 marchés** répartis sur tout le territoire pour **1,1 million d'animaux échangés** annuellement par **5 000 opérateurs commerciaux et 20 000 éleveurs**.

- l'**AEMB** regroupe les fédérations et marchés de plusieurs pays d'Europe : Belgique, Danemark, Espagne, France, Irlande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni. Elle représente ainsi près de **360 marchés aux bestiaux** qui commercialisent, par vente aux enchères ou accord de gré à gré, plus de **22 millions** de bovins, ovins, porcins et chevaux chaque année.

Tables rondes

Interventions de Nicolas FORISSIER, ancien secrétaire d'Etat à l'Agriculture et député, Agnès GIRAUD, DGAI et Joaquim ORDEIG VILA, DG AGRI de la Commission européenne

Tables rondes avec : Dominique LANGLOIS, Président d'Interbev ; Emmanuel BERNARD, éleveur (FNB) ; Pierre-Marie THOMAS, négociant (FFCB) ; Philippe AUGER, éleveur (Elvea) ; Jérôme CHARTRON, chef des ventes (marché de Chateaufort, FMBV) ; Paul DRESIN, élu (Marché de Bourg en Bresse, FMBV).